

Section Santé et environnement de l'OFSP et Plan d'action pour la santé des enfants: victimes des mesures d'économie de la Confédération

La section Santé et environnement de l'OFSP ne sera pas la seule à se voir sacrifiée à fin 2007 pour des raisons financières. Les mesures d'économie décidées par le Conseil fédéral font également fi des perspectives d'avenir des enfants: le Gouvernement a l'intention de renoncer au Plan d'action pour l'environnement et la santé des enfants. Les Médecins en faveur de l'environnement, le Forum pédiatrie ambulatoire et la Société suisse de pédiatrie estiment cette décision inacceptable. De ce fait, ces trois organisations ont lancé ensemble une pétition demandant au Conseil fédéral de revenir sur cette décision erronée à plus d'un titre.

Rita Moll^a,
Andreas Biedermann^b

- a administratrice Médecins en faveur de l'environnement
b membre de la direction Médecins en faveur de l'environnement

Dans le cadre du programme d'abandon de tâches de la Confédération, le Conseil fédéral a décidé en avril 2005 de fermer à fin 2007 la section Santé et environnement de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP). Il minimise ainsi l'importance des thèmes de santé liés à l'environnement, bien que l'influence néfaste de facteurs environnementaux sur la santé soit incontestée. Certains coûts sont chiffrables dans ce contexte. Rien que pour la pollution de l'air, ils se montent à 1,6 milliard de francs dont 94% sont à imputer au trafic routier [1].

Montrer les liens entre facteurs environnementaux et santé publique, de même que prévoir des mesures de prévention des maladies environnementales, relève de l'intérêt général. La section Santé et environnement de l'OFSP a accompli un précieux travail dans ce domaine. Elle a proposé des thèmes de santé en lien avec l'environnement en vue de leur mise en réseau dans d'autres offices fédéraux et domaines politiques; elle a aussi fortement marqué les options prises par la Confédération en faveur d'un développement durable. Elle a rempli des tâches concrètes tel que le Plan d'action environnement et santé (PAES), elle a donné des recommandations pour un comportement correct face aux dangers environnementaux pour la santé (p.ex. lors de valeurs d'ozone élevées ou de vagues de chaleur) et répondu à de nombreuses questions diverses et

brûlantes posées par la population à ce sujet. L'utilité de cette section est prouvée par une étude sur les répercussions économiques, révélant que le PAES lancé en 1997 a généré, pour un coût de 14 millions de francs, des retombées positives de près de 20 millions de francs [2].

En renonçant également au Plan d'action pour l'environnement et la santé des enfants, le Conseil fédéral agit à l'encontre des engagements pris lors de la Conférence des ministres pour la santé et l'environnement du 25 juin 2004 à Budapest. En effet, ces ministres se sont engagés à lancer dans leurs pays des plans d'action environnement et santé en faveur des enfants. Les bébés à naître, les enfants et les adolescents ont, au cours des différentes phases de leur développement physique, psychique et social, particulièrement besoin de protection face aux influences environnementales les plus diverses. L'OMS estime qu'en Europe, un tiers environ des maladies infantiles sont dues à des facteurs environnementaux. Le plan d'action destiné à améliorer l'environnement et la santé des enfants d'Europe (CEHAPE) [3] poursuit de nombreux objectifs: accès à une eau propre, création de zones d'habitation sûres, protégées et protectrices, mesures contre la pollution de l'air intérieur et extérieur ainsi que diminution de l'exposition à des produits chimiques dangereux. Un catalogue de mesures ciblées est intégré à ce plan. Les Etats euro-

Correspondance:
Dr Rita Moll
Hauptstrasse 52
CH-4461 Bökcken
r.moll@bluewin.ch

péens sont invités à publier un rapport sur leurs premières réalisations en 2007 déjà.

Les Médecins en faveur de l'environnement, le Forum pédiatrie ambulatoire et la Société suisse de pédiatrie saluent l'idée de ces plans d'action. L'environnement physique des enfants a besoin d'être amélioré d'urgence par une attitude plus positive de la société envers ses membres les plus faibles. Il faut élargir d'urgence l'espace réservé aux enfants. Il faut améliorer d'urgence la préservation de l'air, tant intérieur qu'extérieur, de même que l'alimentation en tenant particulièrement compte du problème de l'adiposité.

Ces trois organisations considèrent que la décision de renoncer à la section Santé et environnement de l'OFSP et au PAES est inacceptable. Cette mesure affaiblirait grandement la réalisation des tâches et des défis relevant de la lutte contre les maladies liées à l'environnement, spécialement chez les enfants. On perdrait des connaissances scientifiques précieuses ainsi que le large réseau mis en place dans le domaine Environnement et santé; on ne respecterait plus les engagements internationaux pris dans ce domaine. La décision du Conseil fédéral n'est pas

défendable sur le plan de la politique économique et sanitaire.

Par une pétition, les Médecins en faveur de l'environnement, le Forum pédiatrie ambulatoire et la Société suisse de pédiatrie demandent instamment au Conseil fédéral de revenir sur sa décision d'avril 2005 et de prendre toute la mesure des risques engendrés par la pollution. La santé des enfants, qui forment un groupe de la société particulièrement sensible dans notre environnement pollué, doit être protégée: ces trois organisations de médecins demandent à leurs collègues de soutenir leur requête en signant la pétition.

Des formules de pétition à signer peuvent être demandées à info@aefu.ch ou sous www.aefu.ch.

Références

- 1 Coûts externes de la santé par la pollution de l'air due au trafic en Suisse. www.are.ch/de/verkehr/kosten_nutzen/unterseite24/unterseite11/index.html.
- 2 www.apug.ch/f/aktuell/Monat0511_0_1.php.
- 3 www.euro.who.int/document/e83338g.pdf, www.euro.who.int/document/che/gdoc08.pdf.